



COMMUNE  
de SAINT-AGATHON

EXTENSION DU DORTOIR  
ET REAMENAGEMENT DE LA  
CLASSE DE PETITE SECTION  
DE L'ECOLE MATERNELLE

*D.C.E. MISSION MAITRISE D'ŒUVRE*

Procédure adaptée

PROPOSITION D'HONORAIRES

DATE : 6 juillet 2010

---

## **1° PRIX ET REGLEMENT DES COMPTES**

### **1.1 Forfait de rémunération**

Le forfait de rémunération est établi sur les bases des conditions économiques en vigueur au mois Mo des études défini comme le mois d'acceptation du marché de maîtrise d'oeuvre.

### **1.2 Prix**

Le prix est ferme.

### **1.3 Règlement des comptes**

Il ne sera versé aucune avance au maître d'oeuvre.

### **1.4 Délais de mandatement**

Le règlement des sommes dues interviendra, par mandatement, dans le délai de trente jours à compter de la réception par le maître d'ouvrage de la notification par le maître d'oeuvre du projet de décompte définitif.

### **1.5 Arrêt de l'exécution de la prestation – achèvement de la mission**

Achèvement de la mission intervient lors de à la fin du délai de « Garantie de parfait achèvement » (prévue à l'article 44.1, 2° alinéa du C.C.A.G. applicable aux marchés de travaux) qui sera appliqué au maître d'oeuvre ou après prolongation de ce délai si les réserves signalées lors de la réception ne sont pas levées à la fin de cette période. Dans cette hypothèse l'achèvement de la mission intervient lors de la levée de la dernière réserve.

## **2° PROPOSITION D'HONORAIRES**

Le montant forfaitaire de la rémunération est calculé sur la base suivante :

- Etude d'esquisse ;
- Avant projet sommaire (APS) ;
- Avant projet définitif (APD) ;

- Dossiers administratifs
- Etude de projet (PRO) ;
- Assistance apportée maître d'ouvrage pour la passation des contrats (ACT) ;
- Etude d'exécution ou Visa (EXE) ;
- Direction de l'exécution des contrats de travaux (DCT) ;
- Assistance apportée au maître d'ouvrage lors des opérations de réception (AOR).
  
- Ordonnancement Pilotage Coordination (OPC)

soit un total de : ----- € H.T. (somme en toute  
lettre : -----  
-----)

Accepté par ( cachets et signatures)

Le Pouvoir Adjudicateur,  
Date .....

Le Maître d'oeuvre,  
Date.....